chemin de Vaudreuil à Lambton, et apparaissent dans les cantons de Tring, Forsyth, Aylmer et Lambton, où j'en ai observé plusieurs dans le voisinage du lac St. François. Je regrette vivement de ne pouvoir vous donner des détails plus circonstanciés sur les gîtes de quartz de ces cantons, dont l'exploration m'a été interdite presqu'aussitôt mon arrivée à St. François, par la chute des premières neiges. Je vais maintenant vous soumettre les observations qu'il m'a été possible de faire concernant les veines dont je vous ai envoyé des spécimens.

" Conformément aux instructions qui m'ont été données, j'ai borné l'examen des gîtes de quartz du bassin de la Chaudière à ceux dont on s'occupait déjà dans la localité. Si je ne vous décris que d'une manière sommaire et incomplète des gîtes, dont, pour la plupart, ni toit ni mur n'étaient encore définis lorsque je les ai visités, c'est parce qu'aucun d'eux n'avait été, jusqu'alors, le sujet de travaux assez approfondis pour permettre des appréciations rationnelles sur sa manière d'être dans le sein de la terre ; j'ai toujours préféré garder le silence sur certains des faits que j'aurais dû et désiré constater, plutôt que de vous donner des renseignements conjecturaux ou au moins très-hasardés. J'ai lu, dans la *Géologie appliquée* de Burat, " que si la théorie des gîtes métallifères, appuyée sur des faits nombreux, identiques dans toutes les parties du globe, peut être aujourd'hui considérée comme établie, les conditions pratiques, c'est-à-dire celles qui règlent l'allure et la richesse des mines, sont purement locales." L'étude des gîtes métallifères est donc entourée d'incertitudes et de difficultés dans une région qui ne renferme aucune exploitation en activité du même minéral, et c'est l'écueil qui m'attendait à la Chaudière où, pour l'accomplissement de la mission dont vous m'avez chargé, il ne m'a été possible, ni de faire des comparaisons, ni de juger par analogie. La connaissance des circonstances locales facilite également l'appréciation de la valeur industrielle des gîtes ; car, dans telles contrées, les filons minces et pauvres à l'affleurement, se développent et s'enrichissent en profondeur, tandis qu'ailleurs l'exiguité et la pauvreté succèdent à la puissance et à la richesse du gîte. L'exploitation marchera donc au hasard, dans une contrée vierge, jusqu'à ce que l'expérience ait fixé certaines règles pour la guider. Ces réserves étant faites, et m'appuyant sur les faits constatés et signalés par les rapports de progrès de la commission géologique, sur les produits obtenus par les chercheurs d'or pendant ces trois dernières années, et, enfin, sur mes observations personnelles exposées dans ce rapport, je le terminerai par les conclusions suivantes :

" CONCLUSIONS.—1o. *Les alluvions aurifères, recouvrant une vaste superficie du Bas-Canada, contiennent, selon toutes probabilités, et particulièrement dans le bassin de la Chaudière, non-seulement des zônes étendues dont l'exploitation régulière et méthodique, sur grande échelle, par les procédés hydrauliques, serait profitable, mais aussi des dépôts plus ou moins riches et, par conséquent, de produits exceptionnels.*

" 2o. *Si l'examen de l'or trouvé dans les alluvions déjà exploitées ne permet pas d'attribuer l'enrichissement de ces alluvions aux gîtes de quartz voisins, il n'en est pas moins certain que cet or alluvial provient de gîtes primitifs situés dans la région.*

" 3o. L'existence de l'or natif étant constatée, aussi bien dans certains filons du terrain silurien supérieur altéré que dans d'autres filons appartenant au terrain silurien inférieur, la recherche des gîtes primitifs du précieux métal, sans être limitée à quelques localités, peut embrasser, des probabilités de succès, toute l'étendue de la région aurifère du Bas-Canada constituée par ces deux terrains."

L'ECHO DE LA FRANCE : Cette publication a commencé son second volume, et son éditeur, M. Ricard, y a introduit une amélioration que nous avions suggérée lors de son apparition. *L'Echo de la France* paraît, maintenant, tous les quinze jours au lieu de toutes les semaines, tout en donnant la même quantité de matières par mois. Ceci empêchera de diviser l'intérêt des articles reproduits, en les morcellant en de trop petits fragments. Le choix, jusqu'ici, est excellent, surtout au point de vue moral et religieux, et nous apprenons avec plaisir que cette publication compte déjà un grand nombre d'abonnés.

LE FOYER CANADIEN : La partie canadienne de la livraison d'avril nous donne l'excellente biographie de M. Garneau, par l'abbé Casgrain, revue et considérablement augmentée. Elle est accompagnée d'une photographie due à la libéralité de Mde Livernois et d'un autographe.

LA GAZETTE MÉDICALE : Les livraisons de mars et d'avril de cette revue spéciale contiennent, entre autres bons articles, une lecture du Dr. Rottot, sur le choléra.

TOUSSAINT : Traité Elémentaire d'Arithmétique, par F. X. Toussaint, professeur de mathématiques à l'Ecole Normale Laval. Québec, 1860 ; 160 p. in-12. Côté et Cie.

C'est un abrégé, destiné aux écoles élémentaires et aux écoles modèles, du traité plus complet que l'auteur a publié il n'y a que quelque temps et dont nous avons déjà parlé. Il est suivi d'une table des monnaies, poids et mesures. C'est, croyons-nous, l'intention de M. Toussaint de soumettre cet ouvrage à l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique.

FRANCE.

MARTIN BOSSANGE. 1766–1865. Paris, 1866, 46 p. in-12. Jouaust.

On a réuni dans une jolie et coquette brochure deux articles sur le spirituel et aimable centenaire qui a fondé la librairie de ce nom si bien connue en Amérique et surtout en Canada. Parmi ces pièces se trouve un article de Jules Janin, — ni plus ni moins, — et une poésie signée " Solvet " dont nous détachons quelques vers :

Il a vu sans pâlir trois révolutions,
Et loin, de succomber à ces émotions,
C'est lui de nos terreurs qui calmait la panique,
Quand Lagrange sur nous lançait sa république.
De l'autre siècle il a connu les sommités ;
Il nous dit leurs grandeurs et leurs infirmités.
Il a vu Beaumarchais, il a connu Barnave ;
Mirabeau chez Lejay qui le tint pour un brave,
Et le prince Lebrun dont il eut l'amitié,
L'ont aux secrets d'alors souvent initié.
Il n'a rien oublié ; sa splendide mémoire
Est un recueil immense, un vaste répertoire,
Un *keepsake* amusant qu'il aime à parcourir
Devant les jeunes gens attentifs à l'ouïr.
De sa bibliothèque il est le plus beau livre !

Né à Bordeaux en février 1766, M. Martin Bossange vint s'établir à Paris en 1785. Il ne tarda pas à former des relations dans les diverses provinces et parvint un des premiers à répandre les productions de la littérature française sur presque tous les points du globe. " On peut dire de lui, ajoute M. Werdet, que partout où il y a eu une bibliothèque on a connu son nom." " Il fut, dit M. Tardieu, un de ceux qui comprirent le mieux le parti que la librairie pouvait tirer du décret concernant les *Licenses*." Les livres exportés en vertu de cette combinaison ne trouvaient pas toujours à cette époque un port hospitalier. Beaucoup de caisses furent jetées à la mer, ce qui faisait dire que c'était des livres *ad usum delphinorum* ; mais les bénéfices espérés sur l'importation des denrées coloniales en retour devaient offrir une large compensation. M. Bossange, qui a vécu presque cent ans, était cependant d'un physique frêle et d'une constitution délicate. " Nous avons connu, dit M. Jules Janin, un petit vieillard si léger, si leste et si charmant ! Il est mort il y a trois jours à cent ans moins six semaines, et bel et bien il ne voulait pas mourir. — Non, disait-il, il me faut mon compte, il me faut tout mon siècle, et j'y tiens, c'est mon droit ; mes amis, mes enfants, les enfants de mes petits enfants sont invités à ma fête séculaire, et je ne saurais l'avancer d'un seul jour."

" On aime, continue le célèbre critique, on aime à se vanter d'avoir entendu rire et chanter un centenaire. Or, celui-là n'avait pas son égal. Ce n'était pas du sang qui courait dans ses veines, c'était du vif argent. Ses deux grands yeux brillaient d'un éclat surnaturel ; sa tête, élégante et mignonne, disparaissait sous ses épais cheveux blancs. Un enfant de quinze ans l'eût porté dans ses bras sans fatigue ; un Athénien l'eût pris pour le sage Nestor, au livre II de l'*Iliade*, quand un songe emprunte les traits du roi de Pylos."

Ironie amère du destin ! — les gouvernements n'en font jamais d'autres, — quelques semaines seulement avant sa mort M. Bossange fut décoré. Cette récompense fut si tardive et si furtive que son biographe lui-même, Jules Janin, ne l'a pas su ! " Ami des rois, dit-il, libraire des rois, consolateur d'une princesse prisonnière, il n'était pas *même* chevalier de la Légion d'Honneur."

Voici quelle devait être la fête de son centième anniversaire ; le banquier Pereire — les banquiers ont quelquefois du bon — s'était chargé de tout.

" — *Mon Père*, avait dit Emile Pereire à cet aimable hôte de sa maison, puisque aussi bien dans un an vous aurez votre siècle accompli et complété votre couronne, eh ! bien, vous serez traité comme un roi. Au 1er décembre de la présente année 1865, vous aurez l'hôtel du Louvre entier illuminé et chauffé du haut en bas. J'y fais dresser dans le grand salon une table de cent couverts que vous présiderez, et c'est moi qui ferai les invitations, trop heureux si vous me faites l'honneur de m'inviter. Ce jour-là, mon ami, tout le Paris intelligent vous servira de cortége. A vos côtés seront assis vos enfants, vos petits enfants et vos arrière-enfants parmi les écrivains qui ont appris votre nom dès le berceau. Je veux qu'on fasse à votre repas un grand concert où vous entendrez vos anciens génies : Pacchini, Gluck et Mozart. Les poètes vous feront des sonnets ; les plus belles voix chanteront vos louanges, les fronts les plus doux se pencheront sur vos lèvres, et vous emporterez les plus belles fleurs dans vos mains reconnaissantes."

" Telle était cette invitation digne des féeries. Le père Bossange y comptait comme il comptait sur l'immortalité de l'âme. *Helas ! invitations inutiles*, espérance évanouie ! Il s'en est fallu de si peu de jours que ce doux vieillard, entouré de toutes les majestés de la vieillesse, ne vît entrer dans les salons pleins de lumière à sept heures du soir, l'heure authentique de sa naissance, le majordome du Louvre avec cette parole pleine de récompense : " *Monsieur le centenaire est servi !*"

La brochure d'où nous faisons ces extraits est ornée d'un charmant portrait. Nos remerciements à qui de droit.

FIGUIER : L'Année Scientifique et Industrielle, 9e année, par Louis Figuier ; 572 p. Hachette ; 3 fr. 50 c.

SWETCHINE : Lettres inédites de Mde. de Swetchine, par M. de Falloux.